

Communiqué des commissaires
Communique of the Commissaires panel

TOUR INTERNATIONAL DU CAMEROUN 2017

Du 11/03/17 au 19/03/17

Communique N°4 (étape/Stage : BOUMNYEBEL - MBALMAYO)

Art. 12.1.040 - 18

Coureur accroché au véhicule à moteur de son équipe

Dossard 33 - TRAORE Souleymane - COTE D`IVOIRE - 10014286969

Amende de 50CHF et mise hors compétition

Art. 12.1.040 - 18

Coureur accroché à un autre véhicule à moteur que son équipe

Dossard 55 - SIMO SANDO Dieunedort - SNH VELO CLUB - 10009362605

Amende de 50CHF et mise hors compétition

Art. 12.1.040 - 37bis

Comportement d'un directeur sportif portant atteinte à l'image du cyclisme

DS de COTE D`IVOIRE - KONE Karamoko - CIV19710101

Amende de 50CHF

Epreuve organisée par : FEDERATION CAMEROUNAISE DE CYCLISME

Imprimé à / print at : 18:16:49